

Règlement Courses DEFI DU JERZUAL 2021

18 Septembre 2021

Informations COVID-19

En raison de l'épidémie de Covid-19, le Défi du Jerzual se doit de prendre des mesures nécessaires au bon déroulement de la course. Elles ont pour but de protéger les coureurs, les bénévoles ainsi que les membres de l'organisation.

Le pass sanitaire

Suite aux dernières annonces du gouvernement, nous avons l'obligation de mettre en place le pass sanitaire.

Vous devrez nous présenter au retrait de votre dossard un des deux justificatifs suivants :

- Soit un test PCR ou antigénique datant de moins de 48h avant le moment du retrait du dossard (les autotests ne sont pas acceptés).
- Soit un certificat de vaccination de la 2ème dose datant d'au moins 7 jours avant le retrait du dossard dans le cas des vaccins à 2 doses - ou un certificat de vaccination datant d'au moins 28 jours avant le retrait du dossard dans le cadre des vaccins à dose unique.

Cette preuve doit être présentée soit au format papier, soit sur le téléphone ou via l'application TousAntiCovid.

Nous respecterons la règle gouvernementale et ne pourrons ni y déroger ni appliquer une tolérance quelconque.

Règles à respecter sur le site de l'épreuve :

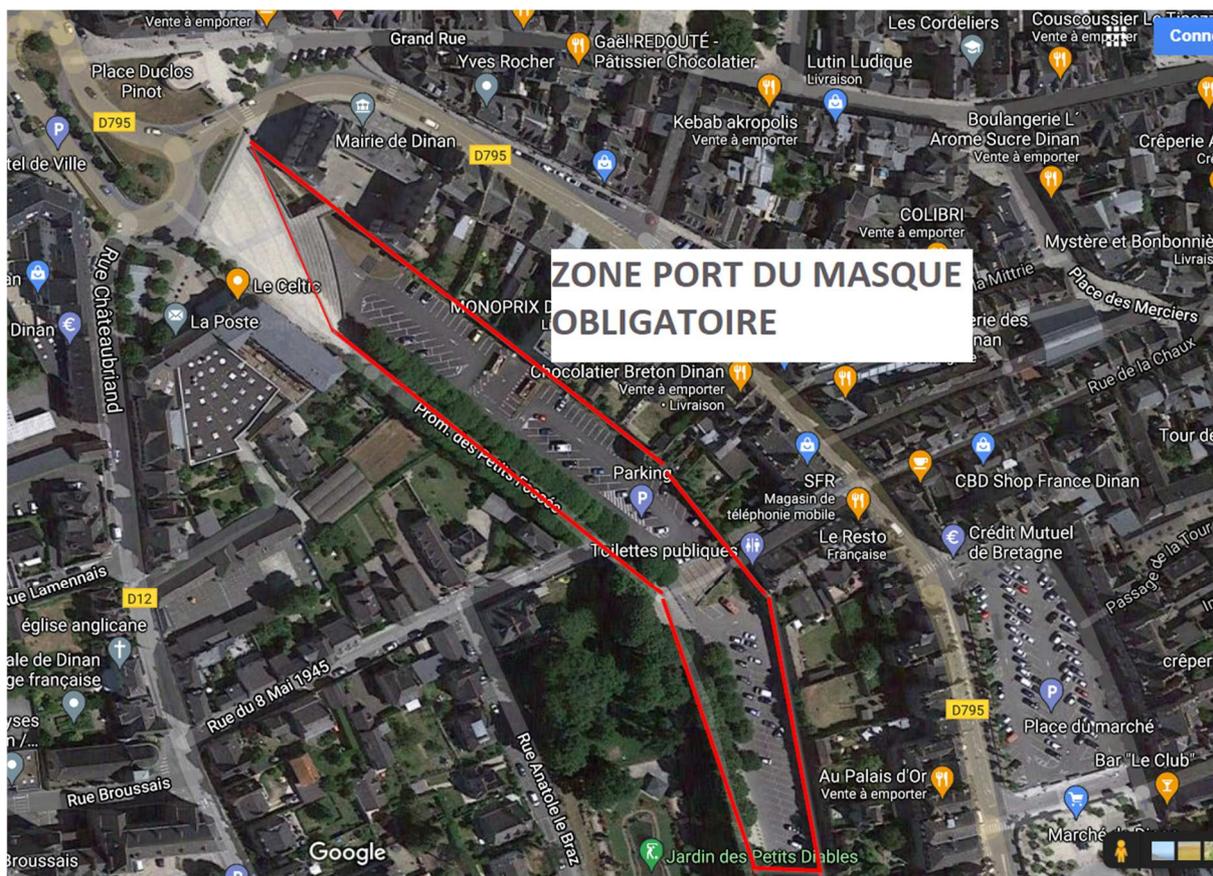
Compte tenu de l'affluence, le port du masque sera obligatoire dans la globalité de la zone « Défi » matérialisé ci-dessous.

Des panneaux matérialiseront cette zone.

Le masque devra être conservé sur la ligne de départ et ce jusqu'au moment du départ de votre épreuve.

Le masque sera à remettre une fois la ligne d'arrivée franchie.

Enfin, nous demandons aux coureurs de rester vigilants à l'issue de l'épreuve et de nous signaler tout cas positif dans les 14 jours suivants l'événement.



Inscription

L'inscription au 26^e DEFI du Jerzual (11 kms) ou à la Course Défi contre le Cancer (5.5 Kms) **se fera uniquement par internet sur le site :**
<https://www.nextrun.fr/>

Pour les courses « enfants » (gratuites), inscription sur le site nextrun ou sur place le jour de la course. **L'inscription sur place est possible uniquement pour les courses enfants.**

Date limite : le lundi 13/09/2021 à 22 h. Les inscriptions pourront être closes avant si tous les dossards ont été attribués. Les limites d'inscrits sont les suivantes :

- 900 pour la Course Défi contre le Cancer
- 900 pour le Défi du Jerzual

Compte tenu de l'évolution des règles sanitaires, le nombre de place par course pourra être amené à diminuer ou augmenter en fonction de l'évolution des règles sanitaires. Dans le cas où nous serions contraints de baisser la limite d'inscrits et que ce nombre est dépassé, les derniers inscrits seront remboursés.

Le paiement en ligne est obligatoire.

Droits d'inscription

- 7 € pour la Course Défi contre le Cancer dont une partie reversée au profit de la ligue contre le Cancer + 0.80 euro pris par Nextrun, 9 € après le 03/09/2021 à 0h01 + 1 euro pris par Nextrun.
- 10 € pour le Défi du Jerzual + 1 euro pris par Nextrun, 12 € après le 03/09/2021 à 0h01 + 1 euro pris par Nextrun.

Les inscriptions incomplètes : absence de copie de licence ou de certificat médical, certificat médical falsifié, ne seront pas prises en compte.

Les inscrits recevront une confirmation d'inscription par courriel.

Aucune inscription le jour de la course sauf pour les courses enfants (*)

En cas d'annulation pour force majeure (mesures gouvernementales liées à la pandémie), vous serez remboursé en intégralité sauf la part prise par le site d'inscription.

Rétractation

L'inscription d'un coureur est finale, non cessible, non transmissible et ne pourra donner lieu à aucun remboursement en dehors du service d'achat/revente de dossards qui vous sera proposé sur NEXTRUN (en option : sauf en cas de blessure justifiée par un certificat médical de contre-indication à la pratique de la course à pied)

Cession de dossard

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé en dehors du service d'achat/revente de dossards qui vous sera proposé sur NEXTRUN lorsque l'épreuve sera complète.

Ce service pourra être stoppé sans préavis et au plus tard à la date de clôture des inscriptions.

Passé cette date, les dossards mis en vente mais non achetés ne pourront être remboursés.

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne hors du service d'achat /revente de NextRun, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée.

Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Certificat médical

Les épreuves du Défi du Jerzual et du Défi contre le Cancer* sont ouvertes aux licenciés et non licenciés. Les athlètes licenciés FFA devront fournir une photocopie de leur licence en cours.

Les licenciés d'autres fédérations y compris les licenciés de la FFTRI et les non licenciés devront fournir un **certificat médical de moins d'un an**, à la date de la manifestation (soit un certificat établi après le 18/09/2020). Ce certificat devra présenter la mention suivante "**ne présente aucune contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition**".

Les personnes n'ayant pas respecté ces conditions ne pourront pas retirer leur dossard le jour de la course. Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs

(*) Pour les personnes participant en tant que **marcheurs au Défi contre le Cancer**, la présentation du certificat médical n'est pas obligatoire. Les marcheurs n'auront pas de dossard et pas de puces, ils ne figureront pas dans le classement.

Droits à l'image

Les participants autorisent expressément les organisateurs de la course à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître lors de la manifestation sur tous supports y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires.

Chronométrage

Par puce chronométrique (Breizh Chrono)

SAS Préférentiel

Pour bénéficier du SAS Préférentiel, les coureurs doivent impérativement en faire la demande lors de l'inscription.

Les coureurs intéressés devront sélectionner "Oui" sachant que l'option sera prépositionnée sur "Non".

"Je souhaite un dossard élite car je cours le 10 km en moins de 35 mn pour les seniors hommes ou moins de 37' pour les masters hommes et moins de 43' mn pour les seniors femmes ou moins de 48' pour les masters femmes (un justificatif pourra vous être demandé)".

Seuls les coureurs justifiant d'une référence chronométrique sur 10 kms entre 2018 et 2021 pourront accéder au SAS :

Récompenses

Les contraintes sanitaires, l'incertitude de pouvoir organiser notre épreuve nous ont retardé dans l'organisation. Il n'y aura donc pas de cadeau « coureur » cette année. Nous nous en excusons. Le prix de l'inscription a été baissé de 1 euro pour les 2 épreuves principales.

Grille de prix (bon d'achat) du **Défi du Jerzual** (2 tours de circuit : 11.8 kms)

Place	Sexe	Prime
1	H/F	150 €
2	H/F	120 €
3	H/F	100 €

Coupes ou médailles pour le 1^{er} de chaque catégorie (cadet à master) homme et femme.

Une prime (bon d'achat) sera également accordée aux 3 premiers Hommes et Femmes à l'issue de la première ascension du Jerzual (classement établi en haut de la côte) :

Place	Sexe	Prime
1	H/F	50€
2	H/F	30€
3	H/F	20€

Grille de prix pour le **Défi contre le Cancer** (1 tour de circuit : 5.9 km)

Coupes ou médailles pour le podium homme et femme et pour le 1^{er} Cadet et 1^{er} Junior homme et femme.

Retrait de Dossards

Vendredi 17 septembre, Esplanade de la Résistance, près de la Mairie, de 10h00 à 19h00.

Samedi 18 septembre, sur le site de départ, de 10h00 à 12h30 et de 13h30 au départ des courses (arrêt de la distribution 15 minutes avant les courses).

Inscription courses enfants

Les courses sont gratuites.

Les inscriptions aux courses enfants s'effectueront sur le site Nextrun ou sur place, le jour de la course.

Quatre épreuves seront organisées :

- 1 course pour les « Ecole d'Athlétisme » (enfants nés entre 2012 et 2014)
- 1 course poussins de 500 mètres (enfants nés en 2010 et 2011)
- 1 course benjamins de 1000 mètres (enfants nés en 2008 et 2009)
- 1 course pour les minimes de 1000 mètres (enfants nés en 2006 et 2007)